



Vendredi 13 mars 2020

COMMUNIQUE FEDERAL

Suite à l'annonce par le Président de la République des différentes mesures pour protéger la population et limiter la propagation du virus, la FFTDA recommande aux clubs, et ce jusqu'à nouvel ordre:

- de suspendre les cours aux populations fragiles (*personnes de plus de 70 ans, personnes souffrants de maladies chroniques ou de handicap*)
- de suspendre les cours aux enfants, collégiens, lycéens et étudiants
- de limiter au maximum les cours pour adultes et respecter scrupuleusement la mise en place des gestes barrières.
- de suspendre toutes manifestations sportives
- de limiter au strict nécessaire les déplacements.

La Fédération a décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre l'ensemble des manifestations nationales : compétitions, stages, formations, ainsi que l'assemblée générale.

Le siège de la Fédération reste ouvert et au service des licenciés, des clubs et organes déconcentrés. Cependant, et en application des mesures gouvernementales, l'activité de certains services pourraient être aménagées.

La FFTDA demande aux ligues et comités départementaux de décliner à l'échelon territorial les mesures fédérales.

« "Jamais de telles épreuves ne se surmontent en solitaire, mais au contraire en solidaire", a indiqué le chef de l'état qui en a appelé à la responsabilité de tous les Français pour respecter les consignes qui sont données par les autorités, ainsi que les gestes pour éviter la transmission du virus. »